

Contact



la lettre mensuelle de la Fondation de France / novembre 2004 / numéro spécial Branféré

Branféré, un patrimoine exceptionnel au service du développement local et de l'éducation à l'environnement

En plein cœur du Morbihan, le parc animalier et botanique de Branféré, légué à la Fondation de France en 1988, offre un contact immédiat avec une faune exceptionnelle.

Aujourd'hui, la Fondation de France crée à Branféré un pôle de sensibilisation et d'éducation au respect de l'environnement.

Au cœur de cette ambition, l'École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, a été créée en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Muzillac et la Fondation Nicolas Hulot. Elle est gérée par une association loi 1901. Elle a ouvert ses portes au printemps 2004 et accueille un public varié pour des séjours thématiques sur la biodiversité.

La construction de cette école s'est accompagnée d'une refonte globale des infrastructures : création d'un restaurant et d'un centre d'accueil, rénovation du château, réaménagement du parc, désormais orienté vers la pédagogie. Tout au long de ces chantiers, la Fondation de France a veillé à bâtir un projet intégré qui respecte la cohérence du patrimoine animalier, botanique et architectural, et allie une mission d'éducation à l'environnement à une vocation touristique.



© Francis Grillet

21 octobre 2004, inauguration du Pôle Branféré en présence de Serge Lepeltier, ministre de l'écologie et du développement durable, Nicolas Hulot, président de la Fondation Nicolas Hulot, et Bertrand Dufourcq, président de la Fondation de France.

branféré

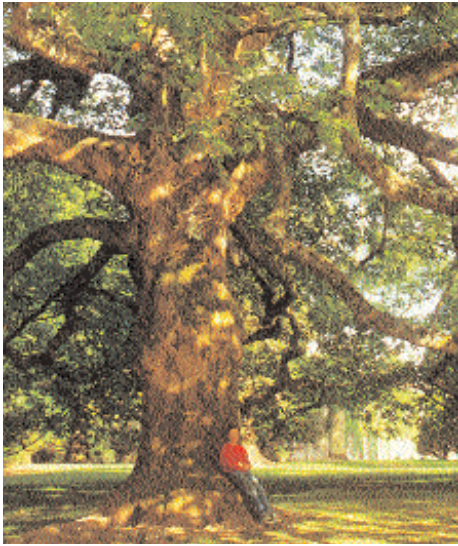
Une école pour comprendre, un parc pour s'émerveiller



D.R.

Le legs de Paul et Hélène Jourde à la Fondation de France

Entre-deux-guerres, le couple Paul et Hélène Jourde jouit d'une belle fortune dans laquelle figure Branféré, un domaine de 200 hectares situé dans le Morbihan, composé d'un parc et de terres agricoles. Paul est mondain et curieux de tout. Hélène, d'origine vénitienne, est artiste peintre. Le couple vit de ses rentes, voyage à travers le monde et en rapporte toutes sortes d'animaux, d'espèces végétales et d'objets exotiques, avec un goût particulier pour l'Orient. Leur fortune s'épuisant, encouragés par les autorités locales, les Jourde ouvrent le parc au public en 1965, avec un succès régional immédiat. À la fin des années 80, à la disparition des époux décédés sans enfant, la Fondation de France accepte leur héritage et devient propriétaire du domaine. Elle perçoit immédiatement la force du lien homme/nature produit par ce site atypique, et poursuit l'activité du parc en préservant la liberté des animaux. Elle envisage très vite d'en faire un outil d'éducation à l'environnement. ■



D.R.

Harmonie et équilibre, les mots clés de Branféré

Observer le comportement d'un couple de lémuriens. Suivre le vol en plein ciel d'un ibis sacré ou d'une oie céréops, croiser un émeu ou un wallaby au détour d'une allée, contempler la cime d'un platane multiséculaire ou d'un séquoia géant, s'attarder sur la course d'un mara, guetter l'apparition d'un cerf sika ou d'un tapir au fond de leur prairie... La liste est longue des surprises et découvertes que le Parc de Branféré offre à ses visiteurs. Plus de 2 000 animaux (150 espèces) y vivent en liberté presque com-plète dans un vaste cadre.

Aujourd'hui, plus de 120 000 visiteurs viennent goûter chaque année à Branféré la magie d'une rencontre directe avec les animaux. Le château, ouvert à la visite du public en été, permet d'apprécier les toiles d'Hélène Jourde, peintre animalier, et de découvrir l'histoire du domaine.

Afin de jouer un rôle actif dans la protection de la biodiversité animale, Branféré adhère à l'Association Européenne des parcs Zoologiques et Aquariums et participe aux Programmes d'Élevage Européens (EEP) qui visent à conserver les patrimoines génétiques d'espèces menacées.

Ce lieu de découverte et d'aventure propice à la biodiversité est aménagé avec des points d'eau reliés par des cascades, des prairies, des petites îles et des sous-bois. Des espaces pédagogiques sont spécialement conçus pour favoriser l'observation et le contact avec les animaux.



D.R.



Tableau animalier peint par Hélène Jourde. Dans un style naïf d'influence asiatique. Ces oeuvres révèlent une technique parfaitement maîtrisée. L'atmosphère singulière qui s'en dégage traduit son amour du monde animal et sa fascination pour les plantes exotiques.

C'est en 1995 que naît le projet d'une École de la biodiversité, la première en France. La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, créée en 1990 sous l'égide de la Fondation de France, puis reconnue d'utilité publique en 1996, cherche un lieu propice à la création de cette école pour apporter aux générations futures une meilleure connaissance de la biodiversité et des enjeux environnementaux. La Fondation de France est aussi engagée dans l'éducation à l'environnement. Un coup de coeur commun fait naître un partenariat pour la construction de l'école, d'un restaurant et d'un centre d'accueil, formant avec le parc «le pôle Branféré». L'école recevait ses premiers élèves en avril 2004.

Éducation à l'environnement une école pour faire de chacun d'entre nous un «ambassadeur»

«...Il n'y a pas d'un côté l'Homme et de l'autre la Nature. Il y a la Nature. Toucher à la Nature, c'est atteindre l'Homme. Respecter la Nature est une attitude parfaitement humaniste... La prise en compte du développement durable ne deviendra effective que s'il y a appropriation du concept par le plus grand nombre. L'éducation à l'environnement en est la clef de voûte et permettra de reconsidérer les relations Homme-Nature dans nos sociétés...», Nicolas Hulot.

Découvrir, connaître et protéger le vivant, dans une perspective de développement durable. Sensibiliser les jeunes et les adultes à la place de l'homme dans le monde vivant et à la responsabilité qui lui incombe. Permettre à chacun de réaliser que le futur de l'humanité est conditionné au respect de la biodiversité. Favoriser l'apprentissage de gestes éco-citoyens simples à appliquer au quotidien (tri des déchets, économie d'eau, alimentation, choix de consommation, respect des espèces...). Telles sont les missions essentielles que s'est donné l'école Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

Cette école «pas comme les autres» porte une philosophie humaniste. Sa pédagogie s'appuie sur le «vivant» dans toutes ses dimensions, qu'il soit animal, végétal ou humain, et prône le respect de l'autre et de ses différences.

Pour les enfants dans le cadre scolaire

Des animations à la journée, des séjours courts (3 ou 5 jours), des classes d'environnement (5 jours minimum) sont proposés à des enfants de 2 à 11 ans.



© Christian Weiss

Cohérence d'un ensemble architectural diversifié

Le projet architectural du pôle Branféré est construit autour d'un ensemble de bâtiments qui visent les cibles Haute Qualité Environnementale (HQE) et répondent à une triple exigence de cohérence : harmonie des bâtiments entre eux, cohésion avec la nature mais aussi avec l'histoire architecturale du Pays de Muzillac.



Tout en bois, le restaurant s'intègre dans l'environnement et s'ouvre sur le parc animalier.



L'accueil du pôle, aménagé dans le corps de métairie

Outre le château du XIX^{ème} siècle, à l'intérieur du parc, progressivement restauré à l'ancienne, une vision résolument moderne a été donnée par l'architecte Jean de Gastines aux nouveaux édifices ouverts au public depuis l'été 2004. Le visiteur découvre des matériaux novateurs et peut apprécier l'association originale de matières comme le verre et le bois. C'est ainsi que l'espace d'accueil du public et les locaux administratifs ont été installés dans un vieux corps de métairie entièrement rénové. À proximité, un restaurant panoramique au style contemporain offre 350 couverts, dont 200 en terrasse, avec vue sur le parc animalier. Ici aussi, le projet porte son idée de biodiversité jusque dans le choix des menus (produits locaux, agriculture raisonnée...).

L'école, dont la maîtrise d'ouvrage appartient à la Communauté de Communes du Pays de Muzillac, a été conçue par l'architecte Jean-Pierre Chouzenoux. Une construction partiellement enterrée et fondue dans la nature place le visiteur en observateur du sol et de la terre. La partie pédagogique de l'école comprend une médiathèque, trois ateliers pédagogiques et une salle multimédia. L'hébergement (91 lits) est intégré dans l'école.

Tous les bâtiments ont été conçus pour recevoir des personnes handicapées.

de la biodiversité»

Pour les enfants dans le cadre extra scolaire

Des animations ludiques, créatives et sportives se déroulent en alternance, à la découverte de l'environnement local. Pendant les périodes de vacances scolaires, des séjours thématiques sont proposés aux 8 à 15 ans. L'environnement est abordé, selon le choix de l'enfant, avec un regard d'artiste, de scientifique ou de reporter. Ces séjours sont agréés Jeunesse et Sport.

Pour les familles

Des week-ends et séjours à thèmes pour tous publics sont régulièrement proposés. Adultes, parents et enfants bénéficient alors d'animations encadrées par des animateurs nature.

Pour les professionnels

L'école accueille des séminaires, des colloques et des stages de formation, destinés aux entreprises, collectivités, associations, établissements scolaires et de formation. À terme, elle espère proposer ses propres formations, notamment sur les métiers de l'environnement.

Haute qualité environnementale : une école fidèle à sa vocation pédagogique



L'École Nicolas Hulot : au premier plan les salles pédagogiques, en arrière plan les modules d'hébergement.

L'École Nicolas Hulot a été conçue selon une démarche écologique visant les cibles de Haute Qualité Environnementale. Cinq cibles ont fait l'objet d'un traitement approfondi : intégration des bâtiments dans l'environnement immédiat, recours à des procédés et des matériaux de construction respectueux de l'environnement, maîtrise des énergies, de la gestion de l'eau et des déchets, confort lumineux et hygrométrique maximal.

Ce choix répond à une volonté commune des partenaires qui souhaitent faire de l'école un lieu de découverte et d'apprentissage, au sein duquel les bâtiments eux-mêmes deviennent des outils pédagogiques et illustrent de manière concrète la notion de développement durable. Dans cette perspective, les groupes hébergés sont sensibilisés aux énergies renouvelables utilisées à l'école (géothermie, énergie solaire et énergie éolienne). Le tri sélectif, le compostage, la gestion de l'eau sont également partie intégrante des réflexes éco-citoyens pratiqués.

À propos du financement ?

Les acteurs à l'origine du projet



La Communauté de communes du Pays de Muzillac est propriétaire des murs de l'école et la Fondation de France du domaine de Branféré. Pour gérer les activités pédagogiques de Branféré, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme et la Fondation de France ont créé une structure associative commune, l'Association École Nicolas Hulot.

Des soutiens nombreux et diversifiés

Comprenant l'impact d'une action locale à vocation nationale, les pouvoirs publics et les collectivités territoriales ont adhéré au projet dès le départ : État, Conseil régional de Bretagne, Conseil général du Morbihan et Pays de Vannes.

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer et la Fondation et Anne-Marie et Jacques Gérard-Bouriez, sous l'égide de la Fondation de France, ont contribué activement à la création du pôle.

Près de quarante entreprises ont apporté leur mécénat privé au projet, la contribution étant le plus souvent en nature pour la construction ou l'équipement des bâtiments.

L'articulation financière

La construction et l'aménagement du pôle d'éducation représentent un investissement d'environ 3,8 millions d'euros. La moitié provient de subventions publiques, un quart de la Fondation de France et un quart des autres financements privés. Pour sa part, la Fondation de France a conçu le projet dans le souci de ne pas peser financièrement sur les fonds de sa propre collecte. C'est ainsi que, en suivant la procédure de remploi, elle a vendu des terres adjacentes au parc et certains mobiliers légués par les époux Jourde.

Les entreprises partenaires du projet

Abeil SA • ADEME • Agence de l'Eau Loire-Bretagne • Aldès • Apple • Atib • Bel Air Industries • Caparol • Charot • CITA • Créaverin Bretagne • Crédit Agricole du Morbihan • Crédit Mutuel de Bretagne • Décathlon • Duquait Seba • Électricité de France • Énergie Système • ETT • Forbo Sarlino • France Télécom • Giordano Industries • Girpi • Grohe • Knauf • Lafarge • Legrand • L'Oréal • Marque Repère • Nicoll • Normbau • Porcher • Rehau • Saint-Gobain Isover • Siplast Icopal • Tetra Pak France • TF1 • Truffaut • UGAP • Watts - Eurotherm • Weber et Broutin • Yprema

Ce projet vous séduit et vous souhaitez participer à son développement ?

Votre soutien financier nous aidera à poursuivre notre action pour accueillir un nombre toujours plus important d'élèves, et notamment des jeunes en difficultés. Joignez-nous à contact@branfere.com



Une Charte de communication, «fil rouge» de l'harmonie

Parc, école, équipement d'accueil du public, l'ensemble des services et activités sont regroupés sous la marque ombrelle «branféré».

branféré

Une école pour comprendre, un parc pour s'émerveiller

Contacts

Information et réservation

Association École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Parc de Branféré

56190 Le Guerno

tél : 02 97 42 94 66

Fax : 02 97 42 81 22

E-mail : contact@ecole-nicolas-hulot.org

Site Internet :

www.ecole-nicolas-hulot.org

Y aller...

